

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Une session extraordinaire du conseil municipal aura lieu le lundi 14 février 2022 à 16h30 par vidéoconférence via l'application Zoom. Ladite séance portera sur les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire
3. Adoption du règlement 2022-633 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
4. Autorisation d'appel de candidatures – service des loisirs
 - a. Coordonnateur camp de jour
 - b. Animateurs camp de jour
5. Autorisation d'appel de candidatures – service de l'urbanisme
 - a. Inspectrice.eur en urbanisme et environnement
6. Autorisation d'appel d'offres pour soutien administratif à la direction générale
7. Clôture et levée de la séance extraordinaire

Pour joindre la conférence par Internet

Lien : <https://us02web.zoom.us/j/87429405285?pwd=cEJwVWN3K0s3OThGdWlNMFlvYVkpMdz09>

Pour joindre la conférence par téléphone :

Téléphone : 1 438 809 7799
ID de réunion : 874 2940 5285
Code : 176221

Donné à Lac-Supérieur, ce 11^e jour du mois de février 2022.



Sophie Choquette
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Sophie Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Lac-Supérieur, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés par le Conseil, ainsi qu'à l'adresse du site Internet conformément à la Loi, le 11^e jour du mois de février 2022 entre 8h00 et 16h00

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11^e jour du mois de février 2022.



Sophie Choquette
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim